

Montréal, le 12 juin 2014

Monsieur David Heurtel
Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques
Édifice Marie-Guyart
675, boulevard René-Lévesque Est
30e étage
Québec (Québec)
G1R 5V7

Objet : Le BAPE doit avoir un mandat clair pour examiner l'ensemble des impacts du projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada

Monsieur le ministre,

Comme vous le savez, l'oléoduc Énergie Est de TransCanada serait l'un des plus importants projets de construction d'infrastructure de l'histoire du pays. Les enjeux sont énormes à plusieurs points de vue et interpellent à la fois les citoyens et le gouvernement du Québec.

Il s'agit d'un projet de 12 milliards de dollars, d'une longueur de 4400 km et d'une capacité de 1,1 million de barils par jour. À titre comparatif, le projet de Keystone XL aux États Unis aurait une longueur de 1900 km et une capacité de 830 000 barils par jour.

Le projet Énergie Est ne peut être dissocié de la production de pétrole issue des sables bitumineux. La croissance de cette industrie est impossible sans la construction d'oléoducs pour l'acheminer vers les marchés continentaux et mondiaux. Accepter que soit construit cet oléoduc équivaut donc à accepter l'augmentation de la production de pétrole des sables bitumineux, eux qui sont déjà responsables de la majorité de l'augmentation des GES du Canada. Ce raisonnement est d'ailleurs partagé par le président Obama à l'égard de Keystone XL. Considérant le positionnement du gouvernement du Québec à l'égard de la réduction des GES, il semble crucial que cet aspect soit évalué avec soin.

Par ailleurs, l'oléoduc traversera de nombreux villages et villes incluant les régions métropolitaines de Québec et de Montréal. Les enjeux liés à la sécurité civile incluant les risques associés à l'approvisionnement en eau potable de ces villes sont d'une importance primordiale. Plusieurs villes ont d'ailleurs exprimé des inquiétudes à cet égard.

Le pipeline traversera aussi de nombreux cours d'eau et écosystèmes sensibles incluant la rivière des Outaouais et le fleuve St-Laurent. Imaginez l'impact humain, économique et environnemental si un déversement devait se produire sur l'un de ces deux cours d'eau. Les risques associés à la construction et, surtout, les impacts potentiels en cas de déversement doivent absolument être évalués adéquatement.

Pour l'instant, le seul processus d'évaluation et de consultation prévu à l'égard de ce projet est celui que mènera l'Office national de l'énergie. Cet organisme n'a ni les compétences ni la capacité de mener une évaluation environnementale complète et encore moins une consultation populaire. Cet organisme est un tribunal quasi judiciaire. Pour l'influencer de façon efficace, il faut intervenir avec avocats et experts ce qui n'est à la portée de presque aucun groupe ou citoyen. Le processus d'évaluation par l'Office national de l'énergie est également grandement critiqué en raison de son caractère antidémocratique (entrave à la participation du public) et de la portée limitée de ses mandats. De plus, les positions du gouvernement Harper ne laissent présager aucun doute quant à son intention d'approuver le projet.

Nous tenons à vous réitérer que Transcanada a déclaré publiquement qu'elle serait favorable à la tenue d'un BAPE sur l'ensemble du projet d'oléoduc.

Considérant ce qui précède **nous vous demandons de donner un mandat au BAPE spécifiquement sur le pipeline de Transcanada**. Ceci pourrait se faire en élargissant le mandat que vous avez déjà annoncé à l'égard du port pétrolier de Cacouna, mais il devra être clair que le mandat portera sur les deux projets, puisqu'ils sont distincts. Il est en outre possible de construire le pipeline sans construire le port de Cacouna. Aussi, le BAPE doit comprendre de son mandat qu'il devra tenir des audiences publiques dans les principales communautés qui pourraient être affectés si le projet de pipeline et de port pétrolier vont de l'avant (ce qui inclut les risques et impacts de déversements liés au transport par pétroliers sur le Saint-Laurent).

Rappelons qu'en novembre 2013, le gouvernement ontarien a demandé à la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) d'examiner et de faire un rapport sur le projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada PipeLines Limited du point de vue de l'Ontario. Pour appuyer la préparation du rapport, la CEO a entrepris un processus de consultation offrant un forum aux Ontariens pour qu'ils puissent exprimer leurs opinions à propos du projet de manière à éclairer le rapport de la CEO.

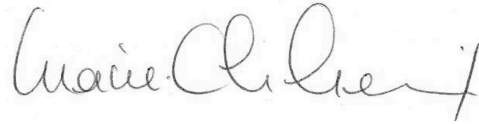
Nous croyons que les résultats de ce BAPE au Québec vous permettront notamment d'enrichir les interventions du Québec devant l'Office national de l'énergie à l'égard d'Énergie Est.

Il importe également que, dans la foulée d'un examen public du projet de pipeline par le BAPE, **le Québec se dote d'un pouvoir d'autorisation, non seulement pour le terminal de Cacouna, mais sur les 700 kilomètres de pipeline prévus sur son territoire**. Le Québec ne doit pas accepter que le seul Office national de l'énergie ait un pouvoir décisionnel sur ce projet.

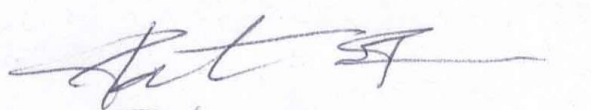
Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs,



André Belisle,
Président
Association de lutte contre la pollution
atmosphérique



Marie-Claude Lemieux,
Directrice pour le Québec
Fonds mondial pour la nature



Patrick Bonin,
Responsable de la campagne Climat-Énergie
et Arctique
Greenpeace Canada

-

Vincent Marchione,
Président
Comité de vigilance environnementale de l'Est
de Montréal



Philippe Bourke,
Directeur général,
Regroupement national des Conseils
régionaux de l'environnement du Québec

-

Katherine Massam,
Représentante
Les Citoyens au Courant



Floris Ensink
Président
Sierra Club Québec



Karel Mayrand,
Directeur général pour le Québec
Fondation David Suzuki



George Karpat,
Représentant
Coalition vigilance oléoducs



Jérôme Normand,
Directeur général
ENVironnement JEUnesse

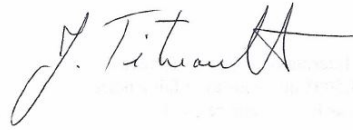
-
Martin Poirier,
Représentant
NON à une marée noire dans le St-Laurent



Christian Simard,
Directeur général
Nature Québec



Sidney Ribaux,
Directeur général
Équiterre



Jacques Tétreault,
Porte-parole
Regroupement Vigilance Hydrocarbure
Québec

cc. Maires, mairesses et députéEs provinciaux le long du tracé de l'oléoduc Énergie Est.